



# ANAGED

N° 006 / Décembre 2020 / Le trimestriel de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets

## Mag



**L'ANAGED ET LE SECRÉTARIAT D'ETAT CHARGÉ  
DU SERVICE CIVIQUE SENSIBILISENT  
LES POPULATIONS AU CIVISME ENVIRONNEMENTAL  
ET À L'APPROPRIATION DES VALEURS  
CIVIQUES ET CITOYENNES**



M. Firmin N'GOUANDI  
Directeur des Opérations et des Programmes

*Comprendre le fonctionnement de la  
Direction des Opérations et Programmes  
de l'ANAGED*

# NOS PARTENAIRES



**ARDCI**

Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



MOTAENGL  
AFRICA

CÔTE D'IVOIRE



**ECOTISA**



**Nestlé**

*Good Food, Good Life*

# S O M M A I R E



**P.5** LE CIVISME ENVIRONNEMENTAL, NOTRE CRÉDO

**P.12** **DOSSIER:** CONNAÎTRE LA DIRECTION DES OPERATIONS ET PROGRAMMES ET SES ACTIONS DE TERRAIN



**P.18** ENTRETIEN – DIRECTEUR DES OPÉRATIONS ET PROGRAMMES (DOP) DE L'ANAGED  
«Les nouvelles plates-formes permettent, aujourd'hui, de savoir en temps réel la situation de l'exécution des opérations de salubrité »

**P.27** LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ À SAN PEDRO  
L'ANAGED associée à une journée de salubrité du quartier château zone 2



**P.31** CÉLÉBRATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA PROPRETÉ (SNP) 2020, 5IÈME ÉDITION  
Le Ministre Anne-Désiré OULOTO honore le Maire Cissé Ibrahim BAKONGO de Koumassi



**P.6** JOURNÉE DE SALUBRITÉ ET DU CIVISME À ABOBO BAOULÉ  
L'ANAGED sensibilise la population au maintien de la propreté du village moderne

**P.8** SENSIBILISATION À LA GESTION DES DÉCHETS  
L'ANAGED et l'ONG ASSOJACK sensibilisent la population à l'entretien de son cadre de vie

**P.20** FOIRE REGIONALE DES JEUNES SUR LA GESTION ET LE RECYCLAGE DES DECHETS  
L'ANAGED présente ses atouts au public



**P.22** SIGNATURE DE PROTOCOLE D'ACCORD DE PROPRETE  
La Mairie, Nestlé-Ci et Envipur signent une convention pour le nettoyage des baies lagunaires de Cocody

**P.28** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS  
Les agents de l'ANAGED formés en art oratoire et en rédaction administrative



**P.34** FERMETURE DE LA DECHARGE D'AKOUEDO  
Le Ministre Anne OULOTO annonce la mise en œuvre des mesures sociales en faveur du village

**P.7** SENSIBILISATION À LA GESTION DES DÉCHETS  
Une délégation de l'ANAGED visite la décharge et les plages de Mondoukou

**P.9** PARTICIPATION DE L'ANAGED A LA QUATRIÈME ÉDITION DES JOURNÉES DU CIVISME ET DE LA SALUBRITÉ :LES POPULATIONS DE WAHIN, AGBOVILLE SENSIBILISÉES AU CIVISME ENVIRONNEMENTAL

**P.24** SENSIBILISATION À LA GESTION DES DÉCHETS  
L'ANAGED et l'ONG EAU et VIE sensibilisent en faveur du tri des déchets à la source



**P.26** DIRECTION DU BUDGET, DES FINANCES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX  
TRAORE Mamadou aux commandes !

**P.27** LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ ET LA COVID-19  
L'ANAGED sensibilise au cours d'un débat radiophonique dans la région du Gbêké

**P.35** FOIRE REGIONALE DES JEUNES SUR LA GESTION ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS  
Les Ministres Anne Désirée OULOTO et Joseph SEKA SEKA apportent leur soutien à la Fondation Magic System pour la valorisation des déchets

**P.37** ACTION SOCIALE DE LA MUTUELLE DU PERSONNEL DE L'ANAGED (MUPA)  
La MUPA offre des cours de conduite à ses membres



Directeur de Publication: **Sarrahn Teinin OUATTARA** • Rédacteur en Chef: **Alain Roger AKICHI** •  
Redacteur Adjoint : **Daouda DOSSO** • Secrétaire Général de Rédaction : **Privat DJIROU** • Comité  
de Rédaction: **Direction de la Communication et des Relations Extérieures**  
Infographie & Impression: **Bureau d'Afric Print** • Nombre de tirage : **1500 exemplaires**



# Tantie, Tonton arrêtez de **SALIR** la ville



Message de sensibilisation de l'**ANAGED**

## Le civisme environnemental, notre crédo

Le monde entier se préoccupe davantage ces dernières années des questions relatives à l'environnement. À cet effet, plusieurs colloques et conférences internationaux ont eu lieu pour interpeler les populations sur la nécessité de préserver l'environnement. Le Ministère ivoirien de l'Assainissement et de la Salubrité n'est à aucun moment resté en marge de ces travaux. Sur le plan local, consciente de ses missions d'offrir un cadre de vie sain aux populations ivoiriennes dont elle n'ignore guère la contribution dans la lutte pour la protection de l'environnement, l'Agence Nationale de Gestion de Déchets, structure technique du Ministère de l'Assainissement de la Salubrité multiplie les actions de sensibilisation à leur endroit. L'objectif ici, est d'emmener les populations à considérer leur cadre de vie comme un bien public à entretenir, à respecter ; en d'autres termes, il s'agit de les inviter à classer l'environnement au même rang que les symboles de l'État vis-à-vis desquels nous sommes tenus d'adopter un comportement civique.

En effet, le civisme se désignant comme le respect de la chose publique, se présente comme un important canal de sensibilisation de masses. Aussi, convaincu que l'éducation civique relative à la salubrité est déterminante pour une meilleure gestion des déchets solides, L'ANAGED en a fait un axe majeur de sa stratégie de communication.

Ainsi, c'est dans cet élan que l'ANAGED et le Secrétariat d'État au Civisme et à la Citoyenneté ont conjugué leurs efforts pour inviter les populations au changement de comportement. C'est le lieu de rappeler, d'ailleurs que cette solidarité d'actions a été marquée par les dernières activités conjointement menées par les deux structures qui ont porté sur la promotion de l'éducation civique et environnementale.

Il s'agit d'abord de la Journée de Salubrité et de Civisme, organisée

par la Mutuelle des Jeunes d'Abobo-Baoulé ; ensuite, la quatrième édition des Journées du Civisme et de la Salubrité de Wahin dans le département d'Agboville ; et enfin l'opération de propreté initiée par l'Association des Hôteliers et Acteurs Touristiques du département de Jacqueville qui a été marquée par une implication remarquable de l'ANAGED.

Il faut noter par ailleurs, qu'à toutes ses activités les populations ont bénéficié des séances de sensibilisation au civisme environnemental et du matériel de salubrité.

Le constat malheureux qui est fait, c'est qu'au sein de la population, certaines personnes ne prennent pas soin de leur cadre de vie par indifférence, d'autres le font sciemment avec cynisme, d'autres encore par ignorance. Il faut donc adapter les messages à ces différents types de comportements, afin de susciter l'éveil d'une conscience individuelle et collective. Or cette conscience ne se décrète pas, elle est le fruit d'une éducation à la responsabilité citoyenne.

C'est d'ailleurs pour cette raison que je voudrais ici, saluer les initiateurs de ces différentes activités pour leur engagement en faveur de la salubrité et les encourager pour leur esprit de civisme.

L'ANAGED est disponible et demeure une porte ouverte à tous car, c'est ensemble que nous relèverons le défi de la salubrité.

Je voudrais profiter de cette occasion pour souhaiter à vous tous, lecteurs, partenaires, collaborateurs et à vous populations, qui êtes si précieux à mes yeux et si chers à mon cœur, une année riche en belles surprises, en petites joies et grands bonheurs.

Passez d'agréables fêtes de fin d'année!



Madame Sarrahn Teinin OUATTARA  
Directeur Général de l'ANAGED

## JOURNÉE DE SALUBRITÉ ET DU CIVISME À ABOBO BAOULÉ L'ANAGED sensibilise la population au maintien de la propreté du village moderne



Une vue du public de la salle du centre culturel d'Abobo

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a pris part, le jeudi 10 septembre 2020, à la cérémonie d'ouverture des journées de salubrité et du civisme organisée par la mutuelle des jeunes d'Abobo Baoulé.



M. Privat DJIROU présentant au public le plan stratégique de lutte contre l'insalubrité

Au cours de cette cérémonie qui s'est déroulée au centre culturel dudit village, Monsieur Serge Privat DJIROU, chef du service reportage et publication, a sensibilisé la population à la bonne gestion des déchets ménagers. Son intervention a consisté en la présentation au public du plan stratégique de lutte contre l'insalubrité de l'ANAGED. Ainsi a-t-il pris soin de développer certains points saillants de ce plan stratégique. Il s'agit notamment de la présentation de l'ANAGED, les actions menées sur le terrain à travers le déploiement de la nouvelle politique de gestion des déchets. Laquelle politique est marquée par la présence de nouveaux opérateurs de collecte des déchets (ECOTI.SA et éco eburnie), les sources de l'insalubrité et leurs conséquences sur la vie des populations. Il a conclu son intervention par la présentation de bons gestes à adopter en faveur de la propreté.

Au terme de son exposé, Monsieur Privat DJIROU a, au nom de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, invité la population d'Abobo-Baoulé à faire davantage d'efforts pour maintenir le tempo de la propreté du village qui, déjà sert d'exemple dans ce domaine.

Auparavant, Monsieur Herman Dandou GBEGRE, Président de la mutuelle de la jeunesse d'Abobo-Baoulé a, dans son mot de bienvenue, expliqué les raisons de l'organisation de ces journées de salubrité et du civisme (les 10 et 12 septembre 2020) dans le village. « Nous voulons qu'à travers ces journées, la salubrité soit davantage un challenge pour nous afin de maintenir le cap de la propreté de notre village qui bénéficie déjà d'une bonne renommée dans ce sens », a déclaré le Président de la jeunesse.

Un kit de matériel de salubrité a été officiellement remis à la chefferie d'Abobo Baoulé, au nom de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, le Directeur Général de l'ANAGED.

Rappelons aussi qu'à cette cérémonie était convié le Secrétariat d'État chargé du Service Civique qui y était représenté par la Direction Générale du Civisme et de la Citoyenneté. La délégation était conduite par Monsieur Mamadou TOURE, Directeur Général (himself). Il a traduit sa reconnaissance à l'endroit de « Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED qui n'a de cesse d'apporter son soutien aux communes de Côte d'Ivoire en matériel de salubrité ».

Roger TIEHIDE

## SENSIBILISATION À LA GESTION DES DÉCHETS

### Une délégation de l'ANAGED visite la décharge et les plages de Mondoukou



La délégation de l'ANAGED à la décharge de MONDOUKOU



Un aperçu des déchets remontés par la mer

Une délégation de l'ANAGED a conduit une visite de travail à Mondoukou, département de Grand-Bassam, le mercredi 8 juillet 2020, en vue de s'imprégner de l'état de salubrité des plages et de la décharge de cette localité. Cette initiative était l'œuvre de Messieurs Firmin N'GOUANDI et Alain Roger AKICHI, respectivement Directeur des Opérations et des Programmes et Directeur de la Communication et des Relations Extérieures de l'Agence.

Au cours de cette visite de la décharge et des plages, plusieurs causes d'insalubrité de ces sites ont été relevées. En effet, au niveau de la décharge, le manque de bulldozer pour l'enfouissement et le drainage des déchets pose un réel problème de gestion optimale des déchets qui y sont convoyés par des tasseurs et amplirollis de la commune.

Quant à la plage de Mondoukou, il a été constaté une présence de déchets charriés par la mer. Ce phénomène de déversement des ordures dans la mer

par les eaux de ruissellement et de leur rejet par celle-ci sur les plages constitue une véritable source d'insalubrité de ces sites.

À ces aspects, s'ajoute l'amoncèlement des ordures par les riverains aux alentours du village. Il ressort donc, de cette mission que les lieux ainsi visités présentent de sérieux cas d'insalubrité auxquels il faille trouver des solutions. En ce qui concerne l'ANAGED, la mise en œuvre du projet zéro déchets sur les plages de Mondoukou constitue l'un des objectifs essentiels à atteindre pour offrir un cadre de vie sain à cette cité. Cependant, pour enrayer définitivement cette situation criarde d'insalubrité des plages, il s'avère plus que

nécessaire que la population s'engage effectivement aux côtés de l'ANAGED pour intensifier la sensibilisation et s'investir davantage dans la gestion efficiente des déchets à long terme.

Rappelons que, plusieurs actions de sensibilisation sont menées par les leaders de communautés et les opérateurs économiques à travers l'implantation de pancartes le long des berges. De plus, l'ANAGED, à travers sa Délégation Régionale du Sud Comoé, apporte un appui logistique au village, par l'octroi de matériel de salubrité pour faciliter la collecte des déchets.

*Roger TIEHIDE*

## SENSIBILISATION À LA GESTION DES DÉCHETS

### L'ANAGED et l'ONG ASSHOJACK sensibilisent la population à l'entretien de son cadre de vie



M. OULA Gislain remettant du matériel à M. BEUGRE Joachim, Maire de Jacqueline

Dans sa mission de sensibilisation des populations au changement de comportement, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a participé, à travers sa Direction de la Communication et des Relations Extérieures, à une activité de propreté dans la ville balnéaire de Jacqueline du 24 au 26 Juillet 2020. Celle-ci, initiée par l'Association des Hôteliers et Acteurs Touristiques du Département de Jacqueline (ASSHOJACK), s'est déroulée au complexe hôtelier CORAL BLUE.

L'activité s'est déroulée sur deux (02) jours. La première journée a été consacrée à une cérémonie de remise d'un important lot de matériel de salubrité et au nettoyage des plages. Cette remise a été faite par Monsieur OULA Ghislain, représentant Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED au président de l'ONG ASSHOJACK, Monsieur



Une vue du matériel octroyé par l'ANAGED

LAUBHOUET par l'entremise de Monsieur BEUGRE Joachim, Maire de Jacqueline. Ce kit est composé de brouettes, de poubelles, de râtaux, de gants, etc, qui leur a permis de procéder à la collecte des ordures sur les plages.

La seconde journée a consisté au balayage des grandes artères de la ville. Les sites qui ont été traités par les membres de l'association, les populations, ainsi que l'ONG «Jacqueline propre» sont notamment, la Place Dirabou, la préfecture, la sous-préfecture, le cimetière, le carrefour Sidor et tout l'axe du marché.

Pour pérenniser ces actions, diverses recommandations ont été faites à l'endroit des participants, telles que l'organisation de plusieurs activités de salubrité à l'initiative des relais (associations, ONG) et des populations, ainsi que le suivi du matériel de salubrité octroyé.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance enjouée, en présence de nombreuses personnalités politiques, administratives et coutumières qui se sont engagées à soutenir l'ONG ASSHOJACK pour perpétuer cette activité.

Léontine KOUADIO



**PARTICIPATION DE L'ANAGED A LA QUATRIEME EDITION DES JOURNEES DU CIVISME ET DE LA SALUBRITE : LES POPULATIONS DE WAHIN, AGBOVILLE SENSIBILISEES AU CIVISME ENVIRONNEMENTAL**



M. Privat DJIROU remettant du matériel aux autorités préfectorales, politiques et chefs traditionnels

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a pris part du jeudi 1er au samedi 03 novembre 2020, aux journées du civisme et de la salubrité initiées par le Secrétariat d'État chargé du Service Civique, dans la localité de Wahin, située à une vingtaine de km d'Agboville, chef-lieu de département.

L'objectif global de ces journées organisées avec la collaboration de la mutuelle pour le développement de Wahin, village de la sous-préfecture de Loviguié et en partenariat avec l'ANAGED, vise à sensibiliser et à

informer les populations sur le civisme environnemental et à l'appropriation des valeurs civiques et citoyennes pour l'avènement d'un environnement politique et social apaisé.

D'où l'intervention de Monsieur Serge Privat DJIROU, Chef de service à la Direction de la Communication et des Relations Extérieures de l'ANAGED, appelant les populations à respecter la propreté de leur cadre de vie et à assurer une meilleure gestion des déchets ménagers pour le bonheur des familles.

Le Secrétaire d'État chargé du service civique, Monsieur Siaka OUATTARA, parrain de la cérémonie à invité les populations locales, notamment les chefs coutumiers et traditionnels à œuvrer pour créer un environnement social apaisé, favorable à un développement économique et social, harmonieux et pérenne.

En outre, Monsieur SIAKA a invité la jeunesse et les femmes ayant pris part à ces journées dédiées au civisme, à travailler au maintien de la paix, à l'appropriation des valeurs d'union, de discipline et de tolérance, au respect

des institutions de la République et des personnes qui les incarnent, à recourir aux autorités administratives et judiciaires pour la gestion des conflits.

Par rapport à la prochaine présidentielle qui cristallise toutes les passions en cette période préélectorale, le secrétaire d'État a demandé aux

autorités préfectorales de sensibiliser les populations aux valeurs civiques et citoyennes, aux chefs coutumiers d'être des modèles et des artisans de paix.

La délégation de l'ANAGED, a offert pour la circonstance, au nom de son Directeur Général, Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, un important

dispositif de salubrité composé de poubelles, de balais, des pelles des brouettes, etc.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des autorités préfectorales et politiques du département d'Agboville.

*Roger TIEHIDE*



Une vue du materiel



Un aperçu du public



**POUR TOUS CAS D'INSALUBRITE,  
APPELEZ L'ANAGED AU**

**47 14 00 00 / 56 50 00 00  
02 74 89 42**

## CONNAÎTRE LA DIRECTION DES OPERATIONS ET PROGRAMMES ET SES ACTIONS DE TERRAIN

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) est un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial. Elle est créée par décret n°2017-692 du 25 octobre 2017, en tant que structure de régulation de la filière des déchets en Côte d'Ivoire. Sa création fait suite à des réformes successives opérées par l'État de Côte d'Ivoire, en vue d'optimiser la gestion des déchets. Pour réussir à implémenter cette nouvelle politique de gestion de déchets, l'État de Côte d'Ivoire a doté l'ANAGED de quatre grandes Directions. La Direction des Ressources Humaines

et des Affaires Juridiques (DRHAJ), la Direction du Budget, des Finances et des Moyens Généraux (DBFMG), la Direction de la Communication et des Relations Extérieures (DCRE) et la dernière, la Direction des Opérations et Programmes (DOP). Qui suit au quotidien les activités de salubrité que la rédaction de votre magazine, ANAGEDMAG, prend plaisir de présenter dans ce numéro.

### Présentation

La Direction des Opérations et Programmes (DOP) est dirigée par Monsieur Firmin N'GOUANDI. Elle

est la cheville ouvrière de la Direction Générale de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED).

La DOP est composée de trois (3) Sous-Directions et de sept (7) services. La Sous-Direction des Opérations et de la Coordination Technique (SDOCT), la Sous-Direction des Projets et Programmes (SDPP), et enfin celle des Statistiques et du Suivi Evaluation (SDSSE), conduites respectivement par Madame Sita OUATTARA et Messieurs Eddie KONAN et Aimé KOFFI.



**M. Firmin N'GOUANDI**  
Directeur des Opérations et des Programmes



**M. Eddie KONAN**  
S/D des Projets et Programmes



**Mme Sita OUATTARA**  
S/D des Opération et de la Coordination  
Technique



**M. Aimé KOFFI**  
S/D des Statistiques et du Suivi Evaluation

Ce staff managérial de la Direction des Opérations et Programmes est accompagné de ses plus proches collaborateurs que sont les chefs de service et d'agents d'exécution,

toujours disposés à donner, chaque jour, le meilleur d'eux-mêmes. En termes d'effectifs, il faut retenir que de toutes les Directions de l'ANAGED, la DOP compte le plus gros effectif,

avec 123 agents dont 86 à Abidjan et 37 à l'intérieur, dans les délégations régionales.

**Mission**

Considérée comme la principale Direction de l'Agence au cœur de l'activité de gestion des déchets, la Direction des Opérations et Programmes (DOP) a pour principale mission de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de gestion de tous types de déchets solides ; elle assure le suivi, l'évaluation et le contrôle de l'exécution de l'ensemble des programmes de gestion de tous types de déchets ; programmes qui

prennent en compte la construction des infrastructures de salubrité notamment, des décharges, des ponts-basculés, des niches à déchets, les Centres de Transfert, et la conduite de toutes actions pouvant servir la cause de la salubrité.

Aussi la DOP produit-elle une typologie de besoins en information relative au domaine des déchets et en diffuse les données statistiques recueillies.

Par ailleurs, en vue d'exercer une supervision continue sur l'exécution des obligations des opérateurs, partenaires de l'ANAGED, la DOP, dans son ensemble, participe activement aux réunions hebdomadaires de coordination avec ceux-ci et les agents de la maîtrise d'œuvre du BNETD, en vue de dresser le bilan des activités de la semaine écoulée, puis dégager les perspectives de celles à venir.

**LES DIFFÉRENTES SOUS-DIRECTIONS ET L'EXÉCUTION DE LEURS MISSIONS SPÉCIFIQUES SUR LE TERRAIN**

Pour la bonne coordination des activités de salubrité, les missions spécifiques

de la DOP se déclinent en activités et tâches exécutées dans les Sous-

Directions et services.

**LA SOUS-DIRECTION DES OPÉRATIONS ET DE LA COORDINATION TECHNIQUE (SDOCT)**



Mme Sita OUATTARA S/D des Opérations et de la Coordination Technique

La SDOCT est celle qui est au cœur des activités liées à la gestion quotidienne des déchets. En d'autres termes, elle est la Sous-Direction dont les agents vivent au quotidien toutes les activités liées à la collecte des déchets effectuée par les entreprises ECOTI.SA et Eco Eburnie auxquelles les populations des communes du District d'Abidjan se sont familiarisées depuis une période relativement longue.

Cette Sous-Direction est composée de deux services, à savoir, le service de valorisation des déchets et celui de la coordination technique des activités de salubrité : le premier service veille sur le

processus de mise en œuvre du projet de valorisation de tous types de déchets solides sur toute l'étendue du territoire national. Ce projet de valorisation des déchets constitue un pan essentiel de la nouvelle politique du gouvernement en matière de gestion des déchets. « Son intérêt est d'emmener les populations à traiter autrement les déchets issus des ménages et des unités industrielles », a révélé Madame Sandrine BEDA, chef de service valorisation des déchets. Conformément à la mise en application du plan stratégique ANAGED 2020 - 2025, le service valorisation des déchets compte mettre en place les filières de récupération, de recyclage et de valorisation des déchets ; établir des

partenariats techniques et financiers possibles en vue de promouvoir une économie circulaire en Côte d'Ivoire pour atteindre ses objectifs.

Le second service, chargé de la mise en œuvre des programmes de salubrité élabore des stratégies pour une coordination efficace des opérations de salubrité, tout en veillant à faire respecter les cahiers de charge liant l'ANAGED aux prestataires. Elle suit de près l'application des mesures coercitives en cas de non-respect des clauses des cahiers de charge par ceux-ci. Pour ce dernier cas, il arrive souvent que les opérateurs tombent sous le coup des sanctions pécuniaires.



Photo de famille

## DU DÉROULEMENT DU CONTRÔLE QUOTIDIEN DES OPÉRATIONS DE SALUBRITÉ

Au stade du contrôle des opérations de salubrité, la S/D Sita OUATTARA et ses collaborateurs forment une équipe homogène et dynamique. Très rompues à la tâche, les équipes de la SDOCT sont prêtes à faire face à diverses situations d'insalubrité nécessitant une certaine célérité dans le traitement en liaison avec la hiérarchie.

Par ailleurs, Madame Sita OUATTARA a bien voulu profiter de l'occasion à lui offerte pour lever une équivoque : « L'ANAGED est une structure de régulation de la filière des déchets.

À ce titre, elle agit sur le terrain, à travers la DOP, comme contrôleur voire superviseur des activités de collectes des déchets exécutées par les opérateurs, ECOTI.SA et Eco Eburnie sur le périmètre du District d'Abidjan, et de celles des opérateurs des villes de l'intérieur », a-t-elle clarifié.

Monsieur Cheick Oumar BARRO, chef du service de la coordination des activités de salubrité, a pris bien soin, dans nos échanges, de livrer des détails succincts des contrôles effectués sur des activités de salubrité menées par

les opérateurs qui se soldent souvent par des sanctions en certains points. À l'en croire, sur le terrain, les agents contrôleurs et superviseurs de la DOP disposent de matrices des opérations de salubrité à mener par les agents des opérateurs d'Abidjan comme dans les villes de l'intérieur. Ces documents qui leur servent de boussole, comportent des points d'actions que les opérateurs doivent exécuter chaque jour dans les secteurs ou espaces sous leur contrôle.

### REPARTITION DES AGENTS CONTROLEURS ET SUPERVISEURS DANS LES COMMUNES DU DISTRICT D'ABIDJAN

ECTEURS	COMMUNES	CHEF SECTEURS	CONTROLEURS	ASSISTANTS-CONTROLEURS	AGENTS SUR LES SITES DES INFRASTRUCTURES DE SALUBRITE							
					POSTE DE CONTRÔLE	CENTRE DE TRANSFERT	CVET	DECHETS VERTS				
SECTEUR 1	ANYAMA	1	1	0	YOPOUGON 3	ANGUEDEDOU 10	KOSSIHOUEN 06	ANYAMA 01				
	ABOBO		2	3								
	COCODY		2	6								
	BINGERVILLE		1	0								
	PLATEAU		1	0								
SECTEUR 2	ADJAME	1	1	1								
	ATTECOUBE		1	1								
	YOPOUGON		1	2								
	SONGON		1	0								
SECTEUR 3	TREICHEVILLE	1	1	1								
	MARCORY		1	1								
	KOUMASSI		1	0								
	POR - BOUET		1	0								
<b>TOTAL</b>	<b>13 COMMUNES</b>	<b>03</b>	<b>15</b>	<b>15</b>					<b>03</b>	<b>10</b>	<b>06</b>	<b>1</b>

À titre d'exemple de contrôle : lorsqu'un chef de secteur est commis au contrôle d'un service de balayage, il a l'obligation de vérifier que la longueur et la largeur contractuelles sont balayées en présentant l'absence de salissure sur la chaussée, sur les terre-pleins centraux, les trottoirs, les accotements et les regards d'avaloirs. Cette procédure est la même pour les caniveaux et les autres espaces contractants.

En cas de constat d'une situation contraire, les travaux de balayage

sont invalidés sur la voie considérée. L'agent interpelle l'opérateur, informe le superviseur et consigne une telle situation sur la fiche de réception de la voie et dans son rapport du jour, en prenant soin d'y adjoindre une image du site concerné pour sa localisation. Aussi des agents contrôleurs sont-ils en fonction, selon Monsieur BARRO, dans les centres de transfert des déchets, le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen, le centre de gestion des plaintes et déchets privés et enfin à la

centralisation et à la cellule de rédaction des rapports d'activités.

Enfin, pour faciliter la transmission des rapports de terrain, a ajouté Monsieur BARRO, les activités sont coordonnées sur les plateformes interactives WhatsApp des groupes de communes et d'interpellation. Ces rapports sont acheminés à la hiérarchie qui apprécie.

## LA SOUS-DIRECTION PROJETS ET PROGRAMMES (SDPP)



M. Eddie KONAN S/D des Projets et Programmes

La Sous-Direction des Projets et Programmes (SDPP) est un département transversal en matière d'études de projets et de programmes d'investissement liés à l'amélioration de la gestion des déchets. Elle est donc chargée de veiller à l'optimisation des études, des projets et des programmes généraux.

La SDPP est composée de trois (3) services : le service d'études et projets, le service des programmes généraux, et enfin celui chargé de l'appui aux collectivités.

Elle est animée par une équipe de sept (7) agents dont le Sous-Directeur comme premier responsable, trois (3) chefs de service et trois (3) agents. Le Sous-Directeur travaille en parfaite collaboration avec ses agents.

S'agissant des missions de cette Sous-Direction, il faut dire que celles-ci tournent autour de quelques points essentiels, notamment, assurer la validation des études et projets en rapport avec la gestion de tous types de déchets solides. Pour y parvenir, la SDPP conduit des projets liés à la gestion des déchets, centralise la collecte et le traitement de toutes les études, élabore les cahiers de charges et les termes de référence des études et des projets dans l'optique de faciliter l'obtention des financements. Dans ce

sens, toutes les tâches entreprises au niveau de la gestion des déchets, à en croire Eddie KONAN, s'appuient sur des études fiables en vue de recueillir des données crédibles permettant la mise en place de stratégies qui aboutissent à de bonnes planifications. C'est de ce processus assez cohérent que des projets comme celui de l'unité de compostage de Yamoussoukro sera exécuté par l'entreprise 3D dont le recrutement s'est effectué par appel d'offre, avec pour objectif la valorisation des déchets organiques par leur transformation en engrais, a dit Monsieur KONAN.

En outre, la SDPP assure la collecte et l'analyse des projets et programmes d'investissement en équipements et infrastructures de salubrité. Cela se traduit par l'optimisation des programmes généraux, la définition des normes pour la réalisation des infrastructures de salubrité. La Sous-Direction participe de façon plus concrète à l'élaboration des projets et programmes qui ont pour but d'améliorer le cadre de vie des populations.

Clarifiant ses propos relatifs au fonctionnement de sa Sous-Direction, Monsieur KONAN a déclaré que son département ne s'occupe que des études de projets et de programmes dont il dispose ou parfois qui lui sont soumis, allant dans le sens de la réalisation des infrastructures de salubrité dans des localités désignées. « Sans études préalables, aucune

réalisation d'infrastructures n'est possible », a-t-il soutenu.

Abordant l'esprit d'engagement de la DOP à poursuivre ses objectifs, la SDPP a posé des actions en partenariat avec certaines structures. Pour exemple, retenons la convention établie entre l'ANAGED et l'ONG Eau et VIE CÔTE D'VOIRE ; la signature des conventions avec la société recyplast AJR et Nestlé pour l'installation de boxes et la valorisation des déchets à Port-Bouët ; la mise en place de l'association Ivoirienne pour la valorisation des déchets plastiques réunissant les grandes firmes internationales comme Coca Cola, Nestlé, Unilever, etc. ; la participation à des journées portes ouvertes au niveau de la Corée par visio-conférence du fait de la Covid 19.

Enfin, toujours œuvrer à offrir un cadre de vie agréable aux populations est un objectif majeur de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED. Allant dans le sens d'atteinte de ses objectifs, un service spécial d'appui aux collectivités a été créé au sein de la SDPP de la DOP. À travers lui, il s'agit de réceptionner des courriers de demandes de matériel de salubrité qui émanent des collectivités, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) & Organisations de la Société Civile (OSC) dûment constituées, les analyser et donner une décision quant aux suites à leur donner.



Photo de famille

## LA SOUS-DIRECTION DES STATISTIQUES ET DU SUIVI ÉVALUATION (SDSSE)



La Sous-Direction des Statistiques et du Suivi Évaluation (SDSSE) se présente comme la courroie de transmission des directives de la Direction Générale et l'exécution des objectifs sur le terrain. Elle se compose de deux (2) services : le service des Statistiques et celui du Suivi-Évaluation des projets et programmes.

Cette Sous-Direction est conduite par Monsieur Aimé KOFFI qui travaille en

étroite collaboration avec une équipe de trois (3) agents dont un chef de service. La Sous-Direction des Statistiques et du Suivi-Évaluation est chargée de coordonner l'élaboration des statistiques liées à la gestion des déchets. Par ailleurs, elle participe à l'analyse des données statistiques aux fins d'établir des recommandations en matière de prise de décision.

TABLEAU QUANTITÉ DE DSMA COLLECTÉE SELON L'OBJECTIF ANNUEL

Villes	Quantité(T)	Objectif mensuel (Convention)	Taux de réalisation
Bouake	17 082,86	20 900,00	81,74%
Daloa	11 829,50	13 333,33	88,72%
Korhogo	11 796,00	17 807,50	66,24%
San-Pedro	21 226,00	13 500,00	157,23%
Yamoussoukro	11 347,10	12 000,00	94,56%
TOTAL	73 281,46	77 540,83	94,51%

Source : ANAGED, Données Intérieur -Service Statistiques

73 281,46 tonnes de DSMA ont été collectés pour le mois de novembre 2020 dans l'ensemble des villes de

l'intérieur suscitées. Ce tonnage correspond à un taux de réalisation de 94,51% selon l'objectif de collecte

mensuel prévu par les conventions.

Ainsi, le service du Suivi-Évaluation des projets et programmes se donne pour mission de coordonner et superviser les activités des services placés sous sa responsabilité. Quant au service des statistiques, il est chargé d'optimiser l'élaboration et le suivi des données statistiques.

Expliquant les tâches dévolues à ses collaborateurs, le Sous-Directeur a déclaré que les agents du service du suivi et évaluation se rendent sur le terrain pour suivre et évaluer les projets qui sont en cours d'exécution. Ceux du service des statistiques, s'y rendent pour contrôler l'état du matériel de collecte des opérateurs et cerner d'éventuels problèmes de collecte d'information entre l'opérateur et

l'ANAGED.

Cette Sous-Direction a suivi de près la réalisation de plusieurs infrastructures de salubrité. Notamment, le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de KOSSIHOUEN, les centres de transfert d'ANGUEDEDOU 1 et 2, le centre de transfert de Namoué (Bingerville), des centres de transfert en cours de construction à Port-Bouet, Gonzaqueville et un autre pour les déchets d'Adjamé. L'intérêt majeur de ses centres, note Monsieur KOFFI, réside dans le fait que KOSSIHOUEN étant très éloigné d'Abidjan et pour optimiser la rotation de la collecte, ces déchets sont convoyés dans un premier temps vers ceux-ci, en attendant une

bonne fluidité routière qui permette le transfert rapide et direct des déchets vers les CVET.

À travers le service des statistiques qui assure la collecte des données par le suivi-évaluation des projets et des programmes, l'on dénote plusieurs réalisations au nombre desquels figurent diverses innovations technologiques : la création d'un système informatique de télétransmission qui collecte les informations à partir des postes de pesées sur les ponts bascules, les traite et met les données à disposition de la Sous-Direction en temps réel. C'est de ce système qu'a été réalisé l'interconnexion entre la Sous-Direction et les cinq centres que sont KOSSIHOUEN, ANGUEDEDOU 1 et 2,



BINGERVILLE et YAMOISSOUKRO. « L'interconnexion entre les différentes décharges tend vers l'utilisation du poste de pesée électronique », a souligné Monsieur KOFFI.

Aussi, en termes d'innovation, le responsable de la Sous-Direction des statistiques a indiqué qu'un projet d'équipement des agents de terrain en tablette électroniques est en cours d'exécution. Ces outils, à l'en

croire permettront la localisation des agents dans les points de contrôle. Ils faciliteront également la réalisation des rapports d'activité assortis de prises de vues et leur transmission systématique à la hiérarchie.

**TABLEAU DE RÉPARTITION DE LA QUANTITÉ BRUTE DE DSMA COLLECTÉE PAR JOUR ET NUIT**

Prestataire	Zone d'activités	Quantité collectée (tonne)			proportion de collecte	
		Jour	Nuit	Total Mensuel	% Jour	% Nuit
ECOTI SA	Secteur 1	21 128,68	23 416,88	44 545,56	47,4%	52,6%
ECO EBURNIE	Secteur 2	21 813,34	22 106,46	43 919,80	49,7%	50,3%
	Secteur 3	15 070,08	14 194,66	29 264,74	51,5%	48,5%
	Tot. Eco Eburnie	36 883,42	36 301,12	73 184,54	50,4%	49,6%
Ensemble		58 012,10	59 718,00	117 730,10	49,3%	50,7%

Source : ANAGED, CVET Kossihouen-Service Statistiques

Sur la période du 01 au 30 novembre, l'opérateur Ecoti SA a observé en moyenne une collecte nocturne plus intense que celle du jour avec des pro-

portions respectives de 52,6% contre 47,4%. L'opérateur Eco Eburnie observe cette tendance dans le secteur 2 (50,3% contre 49,7%) tandis que le

contraire s'affiche dans le secteur 3. De ce secteur, c'est plutôt l'enfouissement de jour qui est de mise avec 51,5% contre 48,5% la nuit

*Roger TIEHIDE et Léontine KOUADIO*



Photo de famille

## ENTRETIEN – DIRECTEUR DES OPÉRATIONS ET PROGRAMMES (DOP) DE L'ANAGED

« Les nouvelles plates-formes permettent, aujourd'hui, de savoir en temps réel la situation de l'exécution des opérations de salubrité »



**Firmin N'GOUANDI, Directeur des Opérations et Programmes clarifie le nouveau mode de conduite des opérations de salubrité et promet que l'ANAGED entend mettre tout en œuvre pour améliorer davantage l'état de salubrité de toutes les villes.**

**Quelles sont les innovations considérables apportées par la Direction des Opérations et Programmes (DOP) dans le cadre des opérations de salubrité dans le District Autonome d'Abidjan ?**

Depuis sa création par l'ANAGED, la DOP s'est donnée pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'exécution des opérations de salubrité et par conséquent à la gestion efficace des déchets. Pour ce faire, plusieurs mesures ont été initiées.

S'agissant de la gestion des Déchets Solides Ménagers et Assimilés (DSMA), le suivi et le contrôle des opérateurs ont été renforcés par la mise en place de trois (03) principales plates-formes qui permettent, premièrement de savoir en temps réel la situation de l'exécution des opérations de salubrité, ensuite de recevoir et traiter les réclamations des usagers dans un délai relativement court ; et enfin d'interpeler l'opérateur en cas de mauvaise exécution ou d'inexécution de ses tâches.

En plus des plates-formes, la DOP a obtenu l'installation des systèmes de télétransmission dans les différentes infrastructures, notamment les Centres de Transfert (CT) de déchets ménagers et du Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) pour la récupération automatique des données de pesées des déchets qui autrefois étaient collectées manuellement.

Concernant les déchets issus d'activités

économiques, communément appelés déchets privés, une stratégie de gestion est en cours d'élaboration, afin de permettre à l'ANAGED de moderniser et de maîtriser la gestion de cette filière. Le volet de la valorisation de déchets n'est pas en reste. Un essai de valorisation des déchets plastiques est en cours de préparation, en partenariat avec NESTLE-CI.

**Comment une structure peut-elle acquérir un marché de collecte des déchets auprès de l'ANAGED ?**

Toute structure dûment constituée peut acquérir un marché de collecte des déchets auprès de l'ANAGED. Cependant, l'obtention de ce marché est soumise à des procédures différentes selon qu'il s'agisse de la collecte des DSMA ou de celle des déchets privés.

Concernant la collecte des DSMA, la structure intéressée doit soumissionner à un appel d'offres lancé par l'ANAGED. Le dossier d'appel d'offres précise toutes les conditions à remplir par ladite structure pour acquérir le marché.

Pour ce qui est des déchets privés, la structure intéressée adresse une demande d'agrément à l'ANAGED. La demande formulée est ensuite soumise à l'analyse des Services de la DOP et du Service Juridique. En cas d'acceptation du dossier, l'agrément lui est délivré moyennant le paiement d'une caution.

**Comment une commune ou une collectivité peut-elle obtenir une dotation de matériel de salubrité ?**

La dotation des communes en matériel de salubrité se fait principalement à travers le Programme d'Appui aux Collectivités (PAC). Toutefois, en dehors du PAC, une commune qui adresse une demande de matériel à l'ANAGED, en raison de graves problèmes d'insalubrité ou pour la mise en œuvre d'activités spéciales de

salubrité peut bénéficier d'une dotation en matériel.

**Dans combien de régions l'ANAGED est-elle présente ? Et quel est l'état de propreté de ces régions ?**

L'ANAGED dispose de dix (10) délégations régionales ce qui signifie qu'elle est présente dans dix (10) régions de la Côte d'Ivoire, dont six (6) où l'on note la présence d'opérateurs en charge de la collecte, du transport, de la mise en décharge des déchets et des prestations de balayage des voies, de curage des caniveaux et de désherbage des espaces publics.

Dans ces régions, l'état de propreté est jugé acceptable en dépit des difficultés rencontrées qui sont généralement liées à l'absence d'infrastructures adéquates de gestion des déchets.

Dans les autres régions qui ne disposent pas d'opérateurs, la question de la gestion de déchets est encore mal maîtrisée. Néanmoins, l'ANAGED a mis en place un programme spécial d'élimination des dépôts sauvages, en vue de soulager les populations de ces régions.

**Quelles sont les perspectives de la DOP en matière de gestion de déchets ?**

En termes de perspectives, la Direction des Opérations et Programmes envisage un certain nombre d'actions majeures, à savoir, la conduite des études stratégiques de gestion des DSMA dans les villes de l'intérieur, afin de doter à terme l'ANAGED de plans de gestion de ces déchets, sans toutefois omettre de lancer celles liées à la caractérisation des déchets solides et d'identifier des filières de valorisation.

Un autre projet que nous nous attèlerons à mettre en œuvre concerne la création des décharges contrôlées,

équipées de ponts-basculés et de systèmes de télétransmission des données de pesées dans les villes de l'intérieur disposant d'opérateurs de collecte et de transport des déchets. Ceci contribuera à l'élimination des déchets collectés qui répondent aux normes écologiques.

Ensuite, nous allons renforcer les capacités des acteurs de la pré collecte dans les villes de l'intérieur, à travers la professionnalisation de ce maillon de base de la filière de gestion des DSMA ; mettre en œuvre des projets pilotes de tri sélectif des déchets dans les ménages et améliorer la gestion des déchets issus des activités économiques, appelés « déchets privés ».

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre des projets de valorisation des déchets, l'ANAGED, à travers la DOP, tient à poursuivre et finaliser les projets pilotes de valorisation des déchets par la création des unités de compostage dans les localités de Worofla et de Yamoussoukro. Dans ce chapitre, s'inscrivent l'organisation et la mise en place des filières de collecte, de transport et de valorisation des déchets verts, des déchets encombrants, des déchets de construction ; la mise en œuvre des projets pilotes de tri sélectif des déchets dans les ménages.

Comme vous le constatez, ce sont là, des actions et non des moindres qui sont au centre de la vision de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, le Directeur Général de l'ANAGED, que nous mettrons en œuvre avec détermination, pour offrir un meilleur cadre de vie aux populations.

*Propos recueillis par Roger TIEHIDE*

## FOIRE REGIONALE DES JEUNES SUR LA GESTION ET LE RECYCLAGE DES DECHETS

### L'ANAGED présente ses atouts au public



M. Eddi KONAN en plein exposé devant les étudiants

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a marqué de sa présence la 1<sup>ère</sup> édition de la Foire Régionale des jeunes sur la gestion et le recyclage des déchets. Cette cérémonie, organisée par la Fondation Magic System, s'est déroulée du 26 au 27 Novembre 2020, dans l'enceinte du Forum de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody.

À ce grand rendez-vous d'échanges et d'occasion de nouer des contacts avec d'éventuels partenaires potentiels, l'ANAGED s'y est représentée par deux (2) délégations. L'une de la Direction de la Communication et des Relations Extérieures et l'autre de la Sous-Direction des Projets et Programmes.



Les participants au stand du MINASS



Les participants au stand du MINASS

Il s'agit pour ces équipes de présenter les missions de l'Agence, le nouveau mode de gestion des déchets dans le District Autonome d'Abidjan et de sensibiliser les visiteurs aux bons gestes et aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets ; notamment la collecte des ordures ménagères, leur conditionnement dans des sacs poubelles et l'adoption de comportement éco citoyen. Il a été également question d'éclairer la lanterne des participants sur l'expérience de l'Agence en matière de gestion des déchets en Côte d'Ivoire à travers l'animation de conférences.

Ainsi, durant deux (2) jours, un stand à l'effigie de l'ANAGED a été animé et appuyé par plusieurs panels décortiqués par des représentants de l'agence autour des thèmes tels que « Le bien vivre avec ses déchets » ; « Gestion

des déchets plastiques en Côte d'Ivoire : émergence d'une économie circulaire » et « Le recyclage des déchets ». A ces séances de présentation, Messieurs KONAN Eddie, Sous-Directeur des Projets et Programmes, KOFFI Jean Eudes, chef de service des Études et Projets et Madame BEDA Sandrine, chef de service de la Valorisation des Déchets ont sensibilisé les participants sur les maladies liées à l'insalubrité et le recyclage des déchets dans le but d'inciter les étudiants à maîtriser l'économie circulaire.

Dans ce sens, Monsieur KONAN a révélé que la Côte d'Ivoire a enregistré une évolution en matière de gestion des déchets en passant du système linéaire de gestion à celui de l'économie circulaire. C'est pourquoi il est impérieux, à l'en croire, de faire la promotion de l'économie circulaire

à tous les niveaux ; et l'ANAGED se donne donc pour mission essentielle d'impliquer toutes les couches de la population à s'approprier ce mécanisme.

L'acte 1 de la Foire Régionale des Jeunes sur la Gestion et le Recyclage des Déchets est une belle initiative qui permet à l'ANAGED d'informer et de sensibiliser les étudiants sur la nouvelle politique de gestion des déchets et surtout sur l'économie circulaire souhaitée par le gouvernement ivoirien. Le fort taux de participation des étudiants, ainsi que la qualité des expositions dénotent de l'importance accordée au secteur de la gestion utile des déchets par la jeunesse Ivoirienne.

*Léontine KOUADIO*



Photo de famille représentant ANAGED et organisateurs de la foire

## SIGNATURE DE PROTOCOLE D'ACCORD DE PROPETE

### La Mairie, Nestlé-Ci et Envipur signent une convention pour le nettoyage des baies lagunaires de Cocody



Echange de parapheurs entre M. le Maire Jean-Marc YACE et le DG Thomas CASO de NESTLE-CI

**E**n présence de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), autorité de régulation de la filière des déchets en Côte d'Ivoire et d'autres structures partenaires de la filière, la Mairie de Cocody, Nestlé-CI et Envipur ont signé un protocole d'accord visant le nettoyage de la baie lagunaire de la commune de Cocody. Celle-ci consiste en des activités de collecte des emballages plastiques recyclables en vue de leur réutilisation.

Le cérémonial de cette convention a eu lieu, lundi 21 septembre 2020, à 9h30, dans la grande salle de réunion de la Mairie de ladite commune.

Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, le Directeur Général de l'ANAGED



Echange de parapheurs entre M. le Maire Jean-Marc YACE et le PDG d'ENVIPUR, M. César AKA-KHIE

était représentée à cette cérémonie par Messieurs Félix NADRO, Conseiller Technique et Alain Roger AKICHI, Directeur de la Communication et des Relations Extérieures.

À travers le projet « J'aime Cocody ! Loin de ma lagune les déchets plastiques », les différentes parties

prenantes de l'accord représentées par leurs responsables respectifs, Messieurs le Maire Jean-Marc YACE, le DG Thomas CASO de Nestlé-CI et le PDG César AKA-KHIE d'Envipur, ont pris le ferme engagement de redonner un nouveau visage à la baie lagunaire de Cocody. Il s'agit donc pour eux, de débarrasser de la baie lagunaire des

déchets plastiques. Et chacun, en ce qui le concerne a exprimé, volontiers, cet engagement devant cette illustre assemblée.

Monsieur AKA-KHIE a, dans son intervention, salué l'initiative de cet accord de collaboration qui, pour lui, mérite d'être consolidé par la promotion d'autres actions liées à la responsabilité sociétale et à la préservation de l'environnement. De ce point de vue, l'entreprise Envipur, a-t-il déclaré, aura en charge la collecte des déchets plastiques sur la baie de Cocody avec des jeunes de la commune qui seront formés et encadrés par les équipes de l'entreprise.

Pour Monsieur Thomas Jeffrey Caso, Directeur Général de Nestlé-Côte d'Ivoire « ce projet est important, non seulement pour son impact

environnemental mais aussi, pour la question de l'emploi pour les jeunes et surtout la promotion de l'économie verte ». Il a en outre affirmé que Nestlé-CI joue un rôle de leader pour montrer l'exemple afin que d'autres entreprises la rejoignent dans la lutte contre les déchets plastiques pour laquelle, l'entreprise nourrit une belle ambition de rendre les emballages utilisés à 100% recyclables ou réutilisables par ses unités, d'ici à 2025.

Monsieur le Maire, Jean Marc YACE a bien accueilli l'initiative du projet qui émane de ses partenaires dont l'ambition est d'assainir la baie lagunaire de la commune de Cocody. « C'est en cela que j'aimerais saluer la démarche citoyenne de Nestlé-Côte d'Ivoire et d'Envipur pour avoir perçu l'urgence de la situation en initiant, en partenariat avec la mairie de Cocody, l'opération

de nettoyage des baies lagunaires de notre commune », a déclaré Monsieur YACE. Pour lui, cet acte est un appui considérable aux actions de lutte de la municipalité de Cocody contre l'insalubrité qui se traduisent par la création d'une brigade de salubrité. Le rôle principal de cette unité, a indiqué Monsieur le Maire, est de contribuer à assainir les rues illégalement occupées de la commune.

Pour conclure, il a émis le vœu que ce projet, en plus des baies lagunaires, s'étende à tous les secteurs de Cocody.

Après la cérémonie officielle de signature du protocole d'accord, une visite de terrain a eu lieu à Blockhaus afin de s'imprégner de l'état d'insalubrité des sites.

*Roger TIEHIDE*



Photo de famille

## SENSIBILISATION À LA GESTION DES DÉCHETS

### L'ANAGED et l'ONG EAU et VIE sensibilisent en faveur du tri des déchets à la source



Les membres de l'ONG EAU et VIE en séance de présentation

Une équipe de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), conduite par Monsieur Jean-Eudes KOFFI, chef de service Études et Projets, s'est rendue, mercredi 26 Août 2020, au siège de l'ONG EAU et VIE. Siège situé dans le quartier Gbamanan Djidan 1(Yopougon Toit Rouge).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la convention liant les deux parties autour d'un projet de mise en œuvre de pre collecte incluant le tri sélectif à la source.



Une vue des bénéficiaires de la phase teste

«Appréhender les résultats du test de tri des déchets réalisés par un groupe restreint de ménages », tel est le but principal de la visite des représentants de l'ANAGED à l'ONG.

En effet, après une séance de sensibilisation de la méthode de conditionnement et de tri des déchets avec les ménages, l'ONG EAU et VIE a



procédé à la distribution de kits pour la phase expérimentale.

Le représentant de l'ANAGED, Monsieur Jean-Eudes KOFFI a salué et encouragé l'initiative de l'ONG pour l'éducation des ménages au tri des déchets à la source. « Je vous encourage à accentuer la sensibilisation car le tri à la source permet de préserver les ressources naturelles tel que le pétrole, les arbres ou encore la bauxite ». Il a conclu son intervention en invitant la population à s'approprier la méthode de

tri des déchets qui est source d'emplois et d'une longue espérance de vie.

Selon Monsieur Igor KOUASSI, chef de projet à l'ONG EAU et VIE Côte d'Ivoire, cette rencontre vient rendre compte de la phase test de l'acceptation du tri et la mise en place des services essentiels au niveau des ménages des quartiers vulnérables. « L'objet de cet atelier est de faire le bilan de la phase expérimentale, recueillir les avis et les recommandations pour améliorer et fournir le service le plus répondant aux

besoins des ménages du quartier », a-t-il précisé.

En effet, sur un échantillonnage d'une vingtaine de ménages ayant expérimenté la méthode du tri, tous ont découvert sa nécessité. Pour ces derniers, cette expérience aura, à long terme, un impact positif sur le système de gestion des déchets en Côte d'Ivoire.

*Léontine KOUADIO*



Photo de famille de l'équipe de l'ANAGED et des représentants de l'ONG

## DIRECTION DU BUDGET, DES FINANCES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

### TRAORE Mamadou aux commandes !



**M. TRAORE Mamadou**  
Directeur du Budget des Finances et des Moyens Généraux

Le mercredi 29 Juillet 2020, une ambiance particulière régnait dans la salle de Conférence de l'ANAGED. La raison était la passation de charges entre Monsieur KAMBIRE Sié Joachim, ex- Directeur du Budget, des Finances et des Moyens Généraux et Monsieur TRAORE Mamadou, anciennement Sous-Directeur du Budget et des Finances. Cette sympathique cérémonie a été présidée par Monsieur Souleymane BAMBARA, Inspecteur Général du Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS) et a enregistré la présence de Monsieur BANDAMA Kouakou Jacques, Inspecteur Technique et Madame DJEBRY Agoua Valérie, Directrice des Ressources Humaines du MINASS.

Les missions du nouveau Directeur sont nobles car il accompagnera la Direction Générale dans la fonction de gestion comptable, financière et logistique indispensable au bon fonctionnement de l'ANAGED. Pour réussir donc cette mission, M. TRAORE compte sur cette équipe dynamique de sa Direction avec laquelle il a toujours fait langue dans l'exercice de ses précédentes fonctions. Toutefois, de nombreuses personnes s'interrogent sur le parcours de ce nouvel homme fort de la DBFMG de l'ANAGED. Faisons donc connaissance avec ce féru des finances.

Diplômé d'un master en Audit et contrôle de gestion de la prestigieuse école, Pigier Côte d'Ivoire, Monsieur TRAORE Mamadou a commencé sa carrière en tant que comptable en chef. Il intégrera par la suite l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR) en 2007 en qualité de chef de service du Budget. Son abnégation et sa précision au travail lui permettront de gravir les échelons pour être nommé Sous-Directeur du Budget et des Finances à l'ANAGED, après la fusion de l'ANASUR et du FFPSU.

Heureux de la confiance à lui accordée par Madame le Directeur Général de l'ANAGED à travers cette nomination, Monsieur TRAORE lui a exprimé sa gratitude. Il a également remercié Madame le Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité pour le choix porté sur sa modeste personne pour assumer cette tâche. C'est à juste titre qu'il a révélé mettre tout en œuvre pour l'avancée du département à lui confié.

La cérémonie a pris fin par les conseils d'usage du Président de séance au nouveau Directeur tout en le rassurant de sa disponibilité à l'appuyer dans l'exercice de ses fonctions. Bon Vent Monsieur le Directeur et que Dieu vous assiste dans cette fonction hautement qualifiante !

*Privat DJIROU*

## LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE À SAN PEDRO L'ANAGED associée à une journée de salubrité du quartier château zone 2



Mme Say CISSE Assistante Contrôleur remettant du matériel à M. EMI Daniel Chef de terre

Le quartier château zone 2 de la ville de San Pedro a connu une atmosphère particulière, le samedi 25 juillet 2020. La raison, la jeunesse dudit quartier a mené une opération de salubrité à travers une séance d'assainissement de son cadre de vie. Cette activité s'est déroulée en collaboration avec la Délégation Régionale de l'ANAGED, conduite par Madame Say Cissé, Assistante Contrôleur.

En effet, la Délégation Régionale de l'ANAGED de San Pedro a encadré la jeunesse du quartier château zone 2 pour une activité de salubrité. Celle-ci s'est résumée au désherbage, à l'enlèvement des ordures et au balayage du quartier y compris la voie publique. Cette belle initiative a été



La jeunesse du quartier châteaux zone 2 en séance de nettoyage des rues

accompagnée par l'opérateur Moya qui était chargé de la collecte et de l'enlèvement des déchets.

La journée spéciale dédiée à la salubrité s'est soldée par la remise d'un kit de matériel de salubrité, des mains de Madame Say CISSE à Monsieur

EMI Daniel, chef de terre, au nom de Madame Sarranh Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED. Ce kit était composé de brouettes, de râtaux, de machettes et sacs poubelles, etc.

Léontine KOUADIO

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

### Les agents de l'ANAGED formés en art oratoire et en rédaction administrative



Séance de formation des agents de l'ANAGED

**D**u lundi 21 au mercredi 23 Septembre 2020, des équipes constituées par des responsables et des agents de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) ont bénéficié de deux formations qualifiantes dans le but d'améliorer leur service.

Celles-ci ont porté sur les thématiques relatives à la Qualité et la prise de parole en public qui s'articulent respectivement autour des thèmes « Diagnostique qualité, élaboration du plan d'action qualité, l'approche processus et de définition d'une politique de qualité », animé par le consultant Innocent Yao KONAN et s'est déroulé au cabinet CIDH, dans la commune de Cocody 2 plateau, Djibi 8ème Tranche.

Celle dispensée par Monsieur Théodore KOUASSI, consultant formateur et coach en management des affaires et

développement personnel au cabinet Vincy Conseil sis à Cocody Angré s'est intéressée à l'art oratoire pour une prise de parole en public sur le thème « savoir parler en public ».

Pour ces derniers, ces ateliers sont des formations par compétence qui apportent une plus-value pour la performance des agents.

Au terme de ces formations, Monsieur Arnaud BAMBA, Directeur des Ressources Humaines a exprimé sa satisfaction et témoigner sa gratitude à l'endroit des formateurs et de l'auditoire qui ont bien voulu se prêter aux jeux de la formation pour une meilleure assimilation. Il a par ailleurs, souhaité garder le contact avec lesdits cabinets pour d'éventuelles formations.

Les formateurs, Messieurs Innocent Yao KONAN et Théodore KOUASSI, tous deux consultants ont appréciés les interventions et la pertinence des

questions qui leurs ont été posées. Ils ont par ailleurs salué la qualité des participants et leurs sens de disponibilité et d'acuité.

Quant aux bénéficiaires, ils ont tenu à exprimer leur sentiment de satisfaction à l'égard des formateurs pour leur démarche pédagogique et méthodologique. Aussi, ont-ils exprimé leur encouragement à Monsieur le Directeur des ressources humaines et lui ont proposé d'étendre ces formations à d'autres agents de l'ANAGED.

Ces ateliers de formations qui sont des initiatives à encourager à l'endroit des agents pour un service complet et idoine se sont déroulés dans un esprit de convivialité.

*Léontine KOUADIO*

## LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ ET LA COVID-19 L'ANAGED sensibilise au cours d'un débat radiophonique dans la région du Gbêkê



Animateur et invités en plein débat sur les antennes de MEDIA PLUS

Le Délégué Régional de l'Agence Nationale de Gestion de Déchets (ANAGED) du Gbêkê (BOUAKE), Monsieur Jean Pierre KOUASSI était l'un des invités à prendre part, à une émission-débat sur la Radio « Média plus », une Radio locale de la place. Cette émission du 15 Juillet 2020 portait sur le thème, « L'impact de la COVID – 19 sur la salubrité dans la ville de Bouaké ».

« Presque tous les intervenants ont fait un constat général relatif au mépris qu'affichent les populations de la Région du Gbêkê vis-à-vis des nouvelles mesures de gestions des déchets et celles de la lutte contre la COVID-19 », a souligné Monsieur KOUASSI, au cours des échanges.

Cette attitude de milliers de personnes paraît inquiétante pour la santé et la survie de certaines, plus conscientes du danger qui guette, et qui multiplie les efforts pour respecter les normes, a-t-il ajouté.

Alors, profitant de l'occasion que lui a offerte ce média local, Monsieur Jean Pierre KOUASSI a invité toutes les populations de la Région du Gbêkê à un changement radical de comportement en matière de gestion des déchets pour un cadre de vie agréable.

Face à la propagation de la COVID-19, le Délégué Régional de l'ANAGED a interpellé chaque citoyen sur le danger de mort que représente cette maladie.

Monsieur KOUASSI a donc invité les populations au respect scrupuleux des gestes barrières édictés par le gouvernement si chacun veut préserver sa vie et celle des autres. Il a enfin invité les hommes des médias à mettre l'accent sur l'importance de la mise en œuvre des actions de sensibilisation pour la salubrité et l'hygiène dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

*Roger TIEHIDE*



M. Jean-Pierre KOUASSI Délégué régional de l'ANAGED invité principal



# ENTREPRISE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES MENAGERS ET ASSIMILES

## MISSIONS



- Le curage, le lavage et l'entretien des caniveaux ainsi que l'enlèvement de tous déchets dans les caniveaux.

- Le nettoyage, l'entretien et le lavage des chaussées, des trottoirs, des accotements et le terre-plein central des voies.



- La collecte et le transport de tous déchets, notamment, des déchets solides ménagers et assimilés.

- L'enlèvement et le ramassage des déchets sur les chaussées, les trottoirs, les accotements et le terre plein central des voies.



📍 Yopougon Zone Industrielle, Centre de Transfert d'Anguédedou (Voie de lait  ADO)

☎ INFOLINE: 23 53 22 00

✉ info@eco-eburnie.ci

## CÉLÉBRATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA PROPRETÉ (SNP) 2020, 5IÈME ÉDITION

Le Ministre Anne-Désiré OULOTO honore le Maire Cissé Ibrahim BAKONGO de Koumassi



Les Ministres Anne-Désiré OULOTO, Vagondo DIOMANDE et Claude Paulin DANHO honorent le Maire Cissé Ibrahim BAKONGO

**G**arantir un environnement et un cadre de vie sain aux populations de Côte d'Ivoire est la préoccupation majeure du Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS), à travers plusieurs activités de sensibilisation qui nécessitent l'implication directe des populations. Parmi celles-ci figure la Semaine Nationale de la Propreté (SNP) célébrée chaque année à la veille de la date de la célébration de la Fête Nationale de Côte d'Ivoire.

Cette fois, le cap a été mis sur la commune de Koumassi où les locaux de la mairie ont servi de cadre à sa 5ème édition que l'on pourrait qualifier de cérémonie d'hommage au Ministre, Maire, Monsieur Cissé Ibrahim BACONGO de ladite commune, le mardi 4 août 2020.

Par solidarité gouvernementale, certains Ministres et hauts cadres de l'Administration Publique et Privée ont rehaussé de leur présence cette cérémonie. Parmi eux, il faut noter les Ministres Vagondo DIOMANDE de la Sécurité et de la Protection Civile, Claude Paulin DANHO des Sports et Loisirs, Monsieur Vincent TOH BI, Préfet de Police d'Abidjan, ainsi que les Directeurs Généraux des nouvelles structures de collecte des déchets, les chefs coutumiers et religieux.

Au cours de la célébration de cette 5ème édition de la Semaine Nationale de la Propreté, placée sous le thème « La propreté, un engagement citoyen pour la santé et le bien-être de tous », Madame le Ministre Anne-Désirée OULOTO en charge de l'Assainissement et de la Salubrité a élevé Monsieur le Maire CISSE

Bacongo au rang d'Ambassadeur d'Honneur de la salubrité, pour avoir donné une fière allure à la commune de Koumassi au plan de la propreté.

Dans son adresse aux illustres invités, le Ministre Anne OULOTO a motivé sa reconnaissance à l'endroit de Monsieur Bacongo, le Maire de Koumassi en des termes précis : « En deux ans, la commune de Koumassi est devenue la perle du district d'Abidjan. Le gouvernement fait de vous, Monsieur Bacongo, un Ambassadeur d'Honneur de la salubrité pour les nombreuses initiatives que vous prenez en matière de propreté et d'assainissement, conformément à la vision du Président de la République qui célèbre et magnifie l'excellence ». Ce résultat, a poursuivi Madame le Ministre OULOTO, émane de la vision, de l'implication et de la volonté de Monsieur le maire, du

Conseil Municipal et de l'adhésion de la population de Koumassi. « Koumassi est un bel exemple qui devra faire tache d'huile... C'est donc tout naturellement que cette belle cité abrite la cérémonie officielle de la 5ème édition de la SNP », a-t-elle justifié.

Par ailleurs, revenant à l'actualité, Madame le Ministre a rappelé que la Semaine Nationale de la Propreté (SNP), ce n'est pas l'affaire d'une semaine seulement, ce n'est pas l'affaire du premier samedi de chaque mois. Mais, c'est chaque matin et chaque soir en évitant de jeter quelque chose dans la rue tous les jours, qu'on pose un acte en faveur de la propreté.

Monsieur le Maire Cissé BACONGO a, à son tour, exprimé sa reconnaissance envers Madame le Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité pour cette distinction qui non seulement l'honore mais, honore la commune de Koumassi. Pour lui, rien d'extraordinaire n'a été réalisé dans sa commune, sauf que la Mairie dont il est le premier responsable n'a fait que réaliser des projets pour lesquels il a été élu. « Nous n'attendons pas d'occasion pour être sur le terrain pour le curage des caniveaux, l'enlèvement d'ordures, le déguerpissement des installations anarchiques sur les trottoirs, etc.. », a expliqué le Maire BACONGO.

En plus du Maire BACONGO de la commune de Koumassi, cinq (5) Organisations Non Gouvernementales (ONG) exerçant dans le domaine de la Salubrité ont également été récompensées. Madame le Ministre Anne OULOTO a tenu à exprimer sa reconnaissance à toutes ces associations et autres organisations qui œuvrent dans le secteur de la salubrité pour avoir apporté leur contribution au rayonnement de nos cadres de vie.

*Roger TIEHIDE*

### LA RECONNAISSANCE DU MINASS ENVERS LES ONG ET ASSOCIATIONS

Au cours de la cérémonie de la 5ème édition de la SNP, le mardi 4 Août 2020, le Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Madame Anne-Désirée OULOTO a, séance tenante, récompensé plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG) et associations, au nombre de sept (7), agissant dans le domaine de la salubrité. Elles ont reçu des prix d'encouragement en signe de reconnaissance des gros efforts accomplis et surtout d'engagement à aller plus loin dans cette lutte

inlassable à maintenir propre notre cadre de vie.

Il s'agit des ONG « SANYA » de la commune d'Abobo, Ensemble Pour un Avenir Meilleur « EPAM » d'Attécoubé, « Fondation Cœur Vert » de la commune de Cocody, « Car Zoé Bruno » de Koumassi, Environnement Santé Développement Communautaire « ESDC » de la commune de Yopougon, ainsi que des Associations comme celle des Commerçants d'Adjamé et

« Arc-en-ciel plus » de Treichville.

Le lendemain, mercredi 5 août, ces ONG et autres Associations ont été conviées à une exceptionnelle cérémonie familiale de distinction, sur l'esplanade de la Tour D du Plateau qui abrite le MINASS. Elles y ont reçu divers lots d'encouragement et des kits de matériel de salubrité des mains de Madame Nasséré KABA, Directeur de Cabinet, représentant Madame le Ministre Anne Désirée OULOTO.

*Léontine KOUADIO*



Les Ministres Anne-Désirée OULOTO et Claude Paulin DANHO en compagnie des représentants des ONG et Associations récompensées



## SNP 2020, LA DÉLÉGATION RÉGIONALE ANAGED DALOA TRÈS ACTIVE SUR LE TERRAIN

La Semaine Nationale de la Propreté (SNP) a été l'évènement phare de ce début de mois d'août 2020. Ains, Daloa, la cité des antilopes, chef-lieu de la Région du Haut-Sassandra, n'est pas restée en marge de cette importante activité du MINASS.

Dans cette localité, la SNP a été marquée par les opérations d'envergure du Grand Ménage et une série de séances de sensibilisation des populations à l'entretien de leur cadre de vie.

Madame AONON née KOI Sopie Madeleine, Directrice Régionale de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS) et Monsieur KAH Tointé

Jean Lucien, Délégué Régional de l'ANAGED ont mis tout en œuvre pour faire de cette activité une réalité. Monsieur le Maire GBEULI Stéphane, représenté pour la circonstance, par Monsieur BAHI, Conseiller municipal a apporté son soutien à l'équipe de la délégation régionale de l'ANAGED pour la réussite de ses opérations.

Selon mon KAH Tointé, l'activité suivant le protocole établi, s'est bel et bien déroulée autour des opérations du Grand Ménage du Samedi 1er août 2020 réalisées spécialement dans la ville par les opérateurs du service de propreté, à savoir ETS MOYA et ETS Coulibaly. Aussi, le nettoyage communautaire des cités, quartiers

et villages par les populations elles-mêmes a été effectué.

Dans l'objectif de faire prendre conscience aux différentes populations de la cité des antilopes de la nécessité d'entretenir leur cadre de vie, une série de campagnes de sensibilisation auprès de ces populations a été entreprise dans les villages. « Tout au cours de la semaine, les populations de trois villages cibles, à savoir Tagoura, Gbeuliville, et Dérahouan ont été sensibilisées », a conclu monsieur Jean KAH Tointé.

Roger TIEHIDE



Mme AONON Sopie Madelein (DR MINASS) et M. Jean Lucien KAH, Délégué Regional (ANAGED) en compagnie des représentants de la mairie et des quartiers de DALOA

## FERMETURE DE LA DECHARGE D'AKOUEDO

Le Ministre Anne OULOTO annonce la mise en œuvre des mesures sociales en faveur du village



Les Ministres Anne-Désiré OULOTO, Claude Paulin DANHO, le représentant de PFO et les Chefs traditionnels d'AKOUEDO donnent le coup d'envoi des travaux

Le Ministre Anne-Désirée OULOTO, en charge de l'Assainissement et de la Salubrité, a procédé, le mardi 13 octobre 2020, à Akouédo, au lancement des travaux de mise en œuvre des mesures sociales, en faveur de la population dudit village, liées à la fermeture et à la réhabilitation de la décharge.

À la suite de la décision du gouvernement de l'ex-Premier Ministre, feu Amadou Gon COULIBALI, de délocaliser la décharge à Kossihouen, dans la Commune de Songon, il a été décidé de la mise en œuvre des mesures sociales en vue de soulager le village d'Akouédo qui, pendant 53 ans, a abrité sur son sol la décharge de la ville d'Abidjan. Celles-ci consistent en la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures socioéconomiques. Il

s'agit, entre autres, d'un marché, d'un lycée de jeunes filles, le bitumage de 2 Km de voie ; à celles-ci s'ajoutent la réhabilitation et le renforcement du plateau technique du centre de santé du village, la création d'un comité de suivi du projet intégrant les représentants du village, l'appui à la scolarité des enfants sur les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 et enfin, privilégier la jeunesse du village dans les emplois liés aux travaux dudit projet.

En ce qui concerne l'appui à la scolarité des enfants du village, la somme de 30 millions de F CFA a été, au cours de la cérémonie, remise au doyen du village d'Akouédo.

Faisant une précision, Madame le Ministre Anne OULOTO a indiqué que la réalisation des travaux dont le

lancement a fait l'objet de la cérémonie se fera de façon concomitante avec ceux liés à la réhabilitation du site proprement dit de la décharge. Ceux-ci comprennent la construction d'un centre de formation et de documentation sur l'environnement, les aires récréatives et sportives.

Le Ministre Paulin Claude DANHO, fils de la région du grand Abidjan, a marqué sa présence à cette cérémonie par solidarité à la Ministre Anne-Désirée OULOTO. Il a, à cette occasion, traduit la reconnaissance du peuple Atchan à la Ministre Anne OULOTO et au gouvernement de façon général « pour son engagement à transformer Akouédo en un espace de vie moderne pour en tirer meilleur profit ».

Roger TIEHIDE

## FOIRE REGIONALE DES JEUNES SUR LA GESTION ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

**Les Ministres Anne Désirée OULOTO et Joseph SEKA SEKA apportent leur soutien à la Fondation Magic Système pour la valorisation des déchets**



Les Ministres Anne-Désiré OULOTO et Joseph SEKA SEKA participant à une séance de vernissage

La première édition de la foire régionale des jeunes sur la gestion et le recyclage des déchets, une plate-forme de sensibilisation à la gestion rationnelle des déchets plastiques s'est ouverte, jeudi 26 Novembre 2020, à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.

Ces assises initiées par la Fondation Magic System (du nom du mythique groupe musical ivoirien) ont réuni plusieurs acteurs qui œuvrent pour la gestion efficace des déchets plastiques dont le groupe agro-alimentaire Nestlé Côte d'Ivoire.

La cérémonie a été co-présidée par les Ministres Anne Désirée OULOTO en charge de l'Assainissement et de la salubrité, et le Pr. Joseph SEKA SEKA, de l'Environnement et du Développement Durable.

Au cours de cette cérémonie, Madame le Ministre a estimé pour sa part que les déchets constituent une source de richesse inestimable. Elle en a donc profité pour exhorter les initiateurs et la population en général à vivre autrement avec les déchets.

Quant à Monsieur le Ministre SEKA SEKA, l'objectif de cette foire est d'assurer aux participants une meilleure compréhension des activités liées au recyclage des déchets. « La gestion rationnelle des déchets est un enjeu majeur en ce sens qu'elle constitue une niche importante de création d'emplois », a-t-il indiqué.

A cette cérémonie, Mme Linda ASSAMOI, représentant Monsieur Thomas Caso, le Directeur général de Nestlé Côte d'Ivoire, a livré le message de son entreprise : « Nous souhaitons jouer pleinement notre rôle de locomotive et de leader en montrant

l'exemple afin que d'autres entreprises nous rejoignent pour se mobiliser et trouver des solutions innovantes aux défis liés aux déchets plastiques », a-t-elle déclaré. Poursuivant son intervention, elle a dit au public que cette foire régionale sur la gestion des déchets plastiques est l'occasion de sensibiliser les jeunes étudiants qui représentent l'avenir. Avant de clore ses propos, elle a rappelé l'ambition de son entreprise de faire en sorte qu'aucun de ses emballages, y compris les plastiques, ne finissent dans les décharges.

Plusieurs activités dont des panels et des ateliers de formation ont été au menu de cette foire qui a refermé ses portes, le vendredi 27 Novembre 2020.

*Privat DJIROU*



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

**ENGAGEMENT NATIONAL**  
Tous ENGAGÉS, Tous CONCERNÉS !

**Je ne suis pas un déchet !**



**LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS**

**GRAND MÉNAGE**  
ENGAGEMENT NATIONAL

*Luttons tous ensemble contre l'insalubrité et changeons définitivement de comportement pour améliorer notre cadre de vie, notre santé et respecter l'avenir de nos enfants. IL EST URGENT DE DEVENIR RESPONSABLE !*



## ACTION SOCIALE DE LA MUTUELLE DU PERSONNEL DE L'ANAGED (MUPA)

### La MUPA offre des cours de conduite à ses membres



Les mutualistes en séance de formation de conduite

**D**epuis la mi-septembre 2020, la Mutuelle du Personnel de l'ANAGED (MUPA) organise, en partenariat avec une auto-école de la place, des cours de conduite à l'intention de ses membres.

L'acquisition d'un permis de conduire fait office de diplôme. Ainsi, cette louable initiative embrasse la volonté du président de la MUP ANAGED, Monsieur Serge Privat DJIROU de « contribuer au bien-être social et à l'épanouissement des mutualistes en permettant leur évolution dans un cadre de perfectionnement de travail adéquat ». Ici, l'enjeu majeur est d'aider l'agent à disposer de toutes les chances à son profit au cas où les conditions de travail mettraient à sa disposition un véhicule.

Selon Monsieur Franck BOHOUSSOU,

chef de service mobilisation des ressources à la direction du budget des finances et des moyens généraux, par ailleurs, responsable de la commission mobilisation des ressources et du partenariat de la mutuelle du personnel de l'ANAGED, le permis de conduire représente un atout considérable pour l'épanouissement des membres, au plan professionnel.

Il faut noter que ce projet de partenariat liant une auto-école réputée de la place et les mutualistes concerne trois types de catégories de personnes, notamment quarante (40) mutualistes en quête de permis de conduire, dix (10) détenteurs de permis au préalable, mais qui ont sollicité et obtenu des séances de recyclage ou de perfectionnement en conduite. Et enfin vingt (20) personnes qui devront renouveler leurs titres de

permis pour cause d'expiration de leurs délais de validité. Cette initiative a été très bien accueillie par les bénéficiaires ; en ce sens qu'elle les met à l'abri de toutes les tracasseries habituelles liées aux démarches administratives de ce document.

Cette formation, selon Monsieur BOHOUSSOU, prend en compte un protégé au choix d'un mutualiste. Une action qui met en exergue le volet social de la mutuelle.

Tout le souhait est que ce partenariat qui va s'étendre sur la durée avec cette institution qualifiée et reconnue aille au-delà des espérances des mutualistes.

*Léontine KOUADIO*



M. et Mme Kaba SEKOU de la  
Délégation Régionale du Poro



M. et Mme AMON, de la Direction des Opérations et  
des Programmes



M. et Mme Ibrahima KEITA, de la Direction des  
Opérations et des Programmes



M. et Mme ASSOA née Seri aurélie de la Direction  
des Opérations et des Programmes



Abdoul Kylian Jean-Elie KEITA, fils  
de Ibrahima KEITA, Chef du service  
des Programmes Généraux



TRAORE Salif Djamil fils  
de TRAORE MAMADOU,  
Direction du Budget, des  
Finances et des Moyens  
Généraux

# COMMENT FACILITER LA VAISSELLE

Vous n'aimez pas faire la vaisselle ! Vous n'êtes pas seul ! Personne n'aime faire ça... Heureusement, il existe des astuces pour vous faciliter cette tâche quotidienne.

**Ne mettez pas la vaisselle sale dans l'évier Ça fait peur** et ça ne donne pas envie de la faire. À la place, mettez-la dans une bassine près de l'évier. Ainsi, vous garderez votre évier toujours propre et accessible pour faire la vaisselle. Si vous n'avez pas de bassine, nous vous recommandons celle-ci.

**Gardez une bassine vide dans votre évier (propre).** Et quand vous êtes prêt à faire la vaisselle, remplissez-la d'eau chaude et mettez quelques gouttes de liquide vaisselle. La méthode de la bassine en plastique permet de gagner du temps et d'économiser de l'eau.

Si vous n'avez pas de bassine, vous pouvez mettre un bouchon et remplir l'évier d'eau savonneuse. Mais surtout ne lavez pas les assiettes une par une en laissant couler l'eau. Si vous avez une casserole ou poêle très encrassée avec de la saleté durcie, mettez-y de l'eau et laissez tremper pendant que vous commencez à faire la vaisselle.

Il est conseillé de commencer par ce qui est le plus propre pour finir par le plus sale. Cela permettra de changer l'eau de vaisselle moins souvent.

Nettoyez la vaisselle dans l'ordre suivant : les verres en premier. C'est mieux de laver les verres en premier avant de laver d'autres articles de cuisine plus gras. Sinon vous risquez de laisser des traces sur les verres. Puis les couverts. Comme les couverts vont dans la bouche, c'est important qu'ils soient très bien nettoyés. Après viennent les assiettes. Les

casserolles et les poêles en dernier car c'est ce qui est le plus gras.

## ASTUCES POUR FAIRE SÉCHER LA VAISSELLE.

Utilisez la grille du four pour faire sécher la vaisselle. N'oubliez pas d'avoir des torchons propres pour essuyer la vaisselle avec des torchons en microfibre, super absorbants et facilement lavables. Pour les verres, il est mieux indiqué d'utiliser des torchons classiques. Et enfin, rangez-les à un endroit facilement accessible.

## ASTUCES POUR LES TRUCS DIFFICILES À NETTOYER.

Pour nettoyer une poêle brûlée avec du bicarbonate, il faut :

- Utilisez de l'eau froide pour nettoyer l'amidon et les produits laitiers car l'eau chaude les rend plus collants.
- Faites un mélange d'huile végétale et de bicarbonate pour enlever les restes d'étiquette sur les casseroles/poêles.
- Mettez de l'eau savonneuse dans votre blender pour le laver en deux minutes.

À très vite pour bien d'autres trucs et astuces dans les prochains numéros de l'ANAGED MAG !

*A la prochaine ! ! ! ! !*

# En me protégeant, je protège les autres



**NON** Covid-19  
Je ne te veux pas ici



**naqed**  
Agence Nationale de Gestion des Déchets

Abidjan – Cocody II Plateaux Djibi,  
8 ème tranche, Lot N° 513 Ilot N°34  
08 BP 1043 Abidjan 08 / Tél : + 225 22 40 61 10 / Fax : 22 40 61 12